



Commune d'Andeville

CROIX DE GUERRE 1939-1945

DÉPARTEMENT DE L'OISE
Commune d'Andeville (60570)

Nombre de membres composant le Conseil municipal : 23 Nombre de membres en exercice : 22 Présents à la séance : 13 Représenté(s) : 3	LISTE DES DÉLIBÉRATIONS VOTÉES PAR LE DU CONSEIL MUNICIPAL LORS DE LA SÉANCE DUMARDI 29 AVRIL 2025 20 HEURES 30
---	--

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi vingt-neuf avril à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune d'Andeville s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances en mairie, salle du Conseil municipal, sur convocation en date du 22 avril 2025 sous la Présidence de Monsieur Jean-Charles MOREL, Maire.

Étaient présents : Jean-Charles MOREL, Martine CONTY, Hervé DE KONINCK, Patricia DAOUD, Didier PIERSIELA-CHAIGNEAU, Pascale AYNARD, Patrick SCHNEIDER, Yves LEBERQUIER, Heidi MAUGENDRE-KLINGHAMMER, Nathalie MASSCHELEIN, Maud MARETTE, Sonia MOREL, Gérard MAILLE.

Étaient absents excusés représentés : Guy REUSSE *pouvoir à Jean-Charles MOREL*, Odile DUQUENNE *pouvoir à Sonia MOREL*, Karine SEYMOUR-INAMO *pouvoir à Maud MARETTE*.

NUMÉRO	OBJET	DÉLIBÉRATION
2025-04-01	Fixation du nombre d'adjoint au Maire	APPROUVÉE
2025-04-02	Modification du tableau du Conseil municipal	APPROUVÉE
2025-04-03	Modification de la composition des commissions municipales	APPROUVÉE
2025-04-04	Budget principal 2025 : Approbation d'une opération d'investissement « acquisition d'un véhicule utilitaire propre (électrique) » - demande de subvention (DETR 2025)	APPROUVÉE
2025-04-05	Redevance d'occupation du domaine public - RODP télécom 2025	APPROUVÉE
2025-04-06	Modification du règlement intérieur de l'accueil de loisirs sans hébergement de la restauration et des études surveillées	APPROUVÉE
2025-04-07	Présentation du rapport d'observations définitives relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la société publique locale « Société d'aménagement de l'Oise - Assistance départementale des territoires de l'Oise »	APPROUVÉE
2025-04-08	Décisions du Maire prises en application de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales	APPROUVÉE

Andeville, le 30 avril 2025

Le Maire,
Président de la séance,



Jean-Charles MOREL

Conformément à l'article L2121-25 du CGCT « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe ». Publié sur le site internet <https://andeville-actes.usagers.fr/espace-demarches>, le mercredi 30 avril 2025 conformément à la délibération du Conseil municipal du 30/06/2022 (N°2022-06-13) portant choix du mode de publicité des actes applicable dans la commune (article L2131-1 IV du CGCT).